

Comment devenir parrain/marraine d'une ou plusieurs promenades ?

VOUS ÊTES PASSIONNÉ(E) DE PROMENADES?

DEVENEZ PARRAIN / MARRAINE DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES BALISÉES SUR LA COMMUNE DE LIBRAMONT-CHEVIGNY

Pour maintenir une qualité du réseau et vous permettre de bénéficier et de partager des circuits de promenades entretenus, rejoignez-nous et participez à l'entretien de ces circuits! Le balisage mis en place peut être endommagé (accrochage par un véhicule ou vandalisme...), les trajets parfois déviés pour cause de travaux ou de fermeture abusive. Chaque itinéraire doit donc être fréquemment vérifié. C'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de bénévoles consciencieux et passionnés pour nous aider à identifier les problèmes et permettre ainsi une bonne pratique de la randonnée dans notre Commune.

Vous serez chaque année mis à l'honneur à travers nos publications et sites Internet communaux pour le travail réalisé et convié à participer à une promenade printanière groupée conviviale suivie d'un verre de l'amitié.

Votre rôle :

- ✓ Signaler et contrôler : signaler une balise manquante, endommagée ou à nettoyer, un chemin, un sentier à entretenir...
- ✓ La vérification des itinéraires et l'évaluation des problèmes seront opérés au minimum deux fois par an (avril/mai quand la végétation reprend ses droits et septembre/octobre, après la haute saison).

Inscrivez-vous auprès de notre Office du Tourisme et devenez parrain / marraine des itinéraires de balades (une centaine de kilomètres riches en découvertes, des parcours de 6 à 18 km).

Je m'engage à parcourir le(s) tracé(s) que j'ai choisi(s) au minimum deux fois par an et à faire part à l'Office du Tourisme communale de Libramont-Chevigny de tout problème rencontré sur le parcours.

Prénom : _____

Nom : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Adresse : _____

Numéros des promenades parrainées : _____

Date :

Signature :

Une carte IGN 1/25.000 des itinéraires de promenades vous est fournie gratuitement.
Si vous ne tenez pas vos engagements, la somme de 8€ vous sera réclamée.